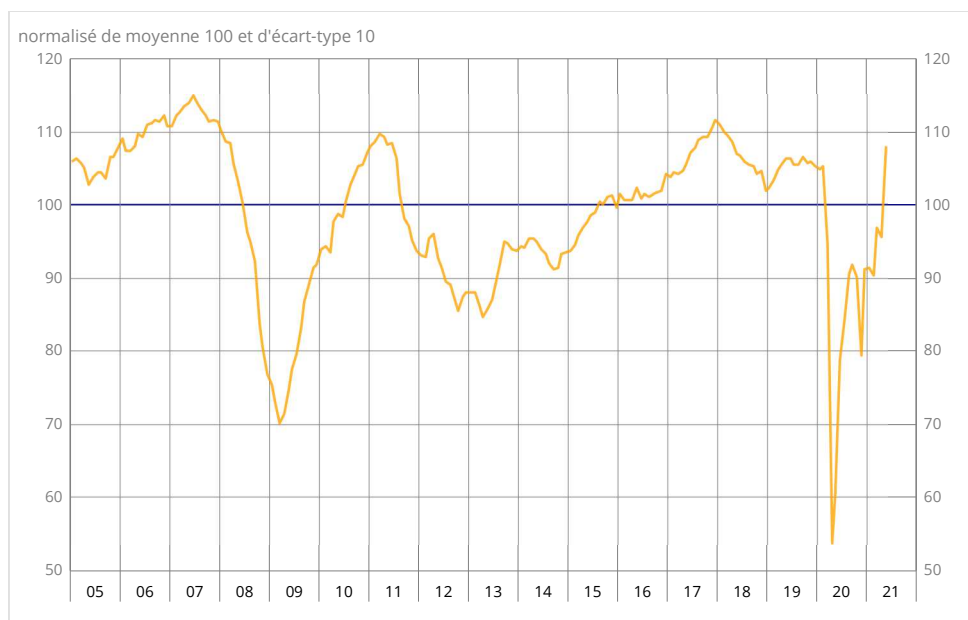




En mai 2021, l'indicateur de climat des affaires en France progresse fortement

En mai 2021, le climat des affaires s'améliore fortement. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, gagne 12 points. À 108, il repasse au-dessus sa moyenne de longue période (100), pour la première fois depuis février 2020, et se situe même à un niveau supérieur à celui d'avant la crise sanitaire (105). En lien avec l'allègement progressif des restrictions sanitaires en France et dans nombre de pays, ce mouvement suggère une forte progression de l'activité économique, sans pour autant à ce stade que le niveau d'activité global soit revenu à son niveau d'avant crise. Cette forte amélioration du climat des affaires résulte principalement des hausses des soldes d'opinion prospectifs dans les services.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation automobiles), le climat des affaires gagne 17 points, porté par la vigoureuse remontée du solde d'opinion sur les perspectives générales d'activité du secteur, avec notamment la réouverture le 19 mai des magasins dits "non essentiels". Le climat dans ce secteur repasse nettement au-dessus de sa moyenne de longue période, une première depuis le début de la crise sanitaire.

Dans le secteur des services, le climat gagne 15 points, du fait de la forte hausse de la plupart des soldes relatifs au futur proche. Lui aussi repasse bien au-dessus de sa moyenne. Dans l'hébergement-restauration en particulier, le rebond du climat des affaires est extrêmement vif, porté *a priori* par le calendrier de réouvertures graduelles.

Dans le commerce de gros, le climat des affaires, bimestriel, gagne 11 points par rapport à mars, amplifiant la hausse entamée depuis le début de l'année.

Dans l'industrie, le climat des affaires gagne 3 points, du fait de la hausse des soldes d'opinion sur les perspectives de production et les carnets de commandes. Il surpasse ainsi davantage sa moyenne de longue période.

Enfin, dans le bâtiment, les soldes d'opinion relatifs aux perspectives pour les trois prochains mois sont en hausse, les carnets de commandes jugés bien remplis et les tensions sur l'appareil productif importantes.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

	Jan. 21	Fév. 21	Mars 21	Avr. 21	Mai 21
Indicateurs du climat des affaires					
France	91	90	97	96	108
Industrie	96	98	99	104	107
Bâtiment*	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Services	92	88	94	92	107
Commerce de détail	93	89	95	90	107
Commerce de gros	95		99		110
Emploi	88	86	92	92	100

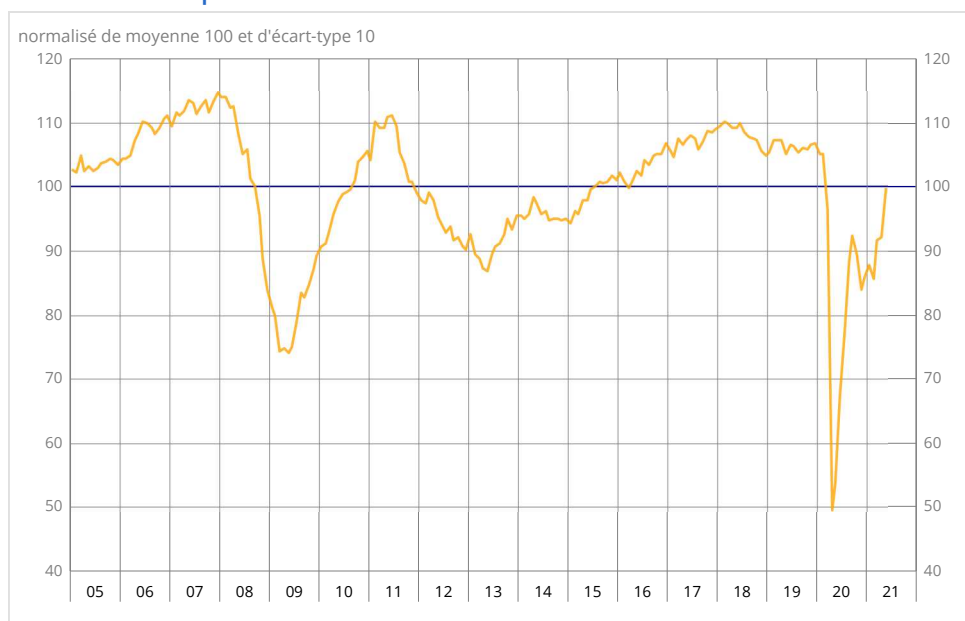
* cf. « Pour en savoir plus »

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Le climat de l'emploi s'améliore fortement lui aussi

Dans le même temps, le climat de l'emploi s'améliore nettement. À 100, il rejoint sa moyenne de longue période. Cette amélioration est principalement due à la hausse du solde d'opinion sur l'évolution prévue de l'emploi pour les trois prochains mois dans les services hors agences d'intérim.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

Le climat des affaires en France et le climat sectoriel dans les services d'avril 2021 sont chacun révisés à la hausse d'un point. Il en est de même pour le climat, bimestriel, dans le commerce de gros en mars 2021. Ces révisions s'expliquent principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises.

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros), et le bâtiment. Il est construit à partir de 26 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Concernant spécifiquement l'industrie du bâtiment, tous les soldes d'opinion résultant de l'enquête sont publiés dans le numéro d'Informations Rapides dédié à ce secteur et dans les séries complémentaires mises en ligne. En revanche, il est apparu pendant la crise sanitaire que l'indicateur synthétique calculé habituellement à partir de certains de ces soldes d'opinion tendait à lisser les fluctuations de l'activité mesurée dans le bâtiment. C'est pourquoi une refonte de cet indicateur synthétique est actuellement à l'étude dans ce secteur, pour si possible améliorer ses qualités prédictives. L'indicateur de climat France continue quant à lui de prendre en compte tous les secteurs étudiés, y compris l'industrie du bâtiment ; sa méthodologie est inchangée. Enfin, depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 27 avril 2021 et le 20 mai 2021.

Prochaine publication : le 24 juin 2021 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475